

LES CENTRES DE PLANIFICATION OU D'ÉDUCATION FAMILIALE EN CÔTES D'ARMOR

LIEU	TÉLÉPHONE	MAIL	HORAIRES PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES
CH DINAN	02 96 85 70 91	cpef@ch-dinan.fr	Mardi de 9h à 12h Mercredi et jeudi de 9h à 17h
MDD GUINGAMP	02 96 40 10 30	CPEFGuingamp@cotesdarmor.fr	Du lundi au vendredi de 14h à 17 h
CH PAIMPOL	02 96 20 44 96	centredeplanification.paimpol@orange.fr	
LOUDEAC	02 96 25 32 14	centre.planification@ch-centre-bretagne.fr	Permanences ouvertes au public <u>Mardi</u> : 9h-17h, conseillère conjugale <u>Mercredi</u> : 9h-17h, conseillère conjugale et sage-femme <u>Jeudi</u> : 9h-17h, conseillère conjugale / 13h30-17h, sage-femme <u>Vendredi</u> : 9h-17h, conseillère conjugale et sage-femme
ROSTRENEN	02 96 29 14 45	Consultation-externe.Rostrenen@ch-centre-bretagne.fr	
CH ST BRIEUC	02 96 01 71 58	sec.cpef@ch-stbrieuc.fr	Tous les jours (à vérifier pour le week-end), de 13h30 à 17h
CH LANNION	02 96 05 71 55	centre.planification@ch-lannion.fr	Tous les jours, 9h-12h30 et 13h30-17h

Les activités à préserver en premier lieu :

- La contraception d'urgence, l'accès aux interruptions volontaires de grossesses
- Le conseil conjugal lorsque les entretiens téléphoniques sont possibles en prévention et accompagnement des violences intrafamiliales
- La confidentialité est garantie